Royaume de Belgique
Province de Luxembourg

22 Rue Haute – 6791 ATHUS

RECRUTEMENT D'UN MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR À TEMPS PARTIEL À TITRE CONTRACTUEL (H/F) – NIVEAU D4/B1 – POUR LES CENTRES SPORTIFS DE LA VILLE D'AUBANGE

Conditions de recrutement

- être belge ou ressortissant ou non de l'Union européenne. Les ressortissants hors de l'Union européenne doivent être porteurs d'un permis de travail ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- être porteur d'un Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieure (CESS) ou Bachelier en éducation physique. En cas de diplôme(s) étranger(s), fournir l'équivalence.
- être porteur du Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique (BSSA).

Toutes les conditions précitées devront être remplies à la date de clôture des candidatures.

- satisfaire à l'examen de recrutement consistant en une épreuve orale.

Les candidats devront obtenir au moins 60% de points pour être retenus.

Fonction

Le maître-nageur sauveteur côtoie tous types de publics : bébés nageurs, enfants, nageurs confirmés, personnes âgées, femmes enceintes.

Compétences et actions :

- Maîtriser les différentes techniques de nage
- Effectuer les premiers soins, utiliser un défibrillateur
- Surveiller la piscine
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur

Savoir-être :

- Excellente capacité de réaction
- Sens de l'observation et vigilance
- Bonne vue et bonne ouïe
- Bonne condition physique
- Pédagogie
- Patience
- Esprit d'équipe
- Sociabilité
- Résistance au stress

Conditions de travail

Régime de travail	1 jour/ semaine, +/- 7 heures (le mercredi)
Contrat	CDD
Salaire	Barème D4 ou Barème B1 suivant le diplôme du candidat
Avantages	- Chèques-repas - Pécule de vacances - Allocation de fin d'année

Dossier de candidature

- A adresser sous pli recommandé au Collège communal d'Aubange
rue Haute 22 à 6791 ATHUS ou

- A déposer contre accusé de réception au service du personnel de la Ville d'Aubange
rue Haute 38 à 6791 ATHUS ou

- A envoyer par mail au service du personnel de la Ville d'Aubange (un accusé de réception sera renvoyé) job@aubange.be

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation ;
- curriculum vitae ;
- copie du diplôme requis ou de l'équivalence ;
- copie du Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique (BSSA) ;
- justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle, le cas échéant ;
- copie du permis de travail, le cas échéant ;

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

En cas de réussite, le candidat retenu devra aussi fournir un :

- extrait d'acte de naissance,
- certificat de domicile et de nationalité daté de moins de 3 mois,
- extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois,

avant de pouvoir prétendre à une désignation par le Collège communal.

Les candidatures doivent être rentrées pour le **jeudi 16 août 2018** au plus tard, le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Auprès du Service du Personnel (☎ 063/38.09.55 ou 063/38.09.58)

Ville d'Aubange, le 31 juillet 2018

Par le Collège,

Le Directeur général,
(s) ANTONACCI T.,

Le Bourgmestre ff,
(s) DONDELINGER J-P.